

L'ANACR
ET SON JOURNAL
VOUS PRÉSENTENT LEURS
MEILLEURS VŒUX
POUR 1999

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

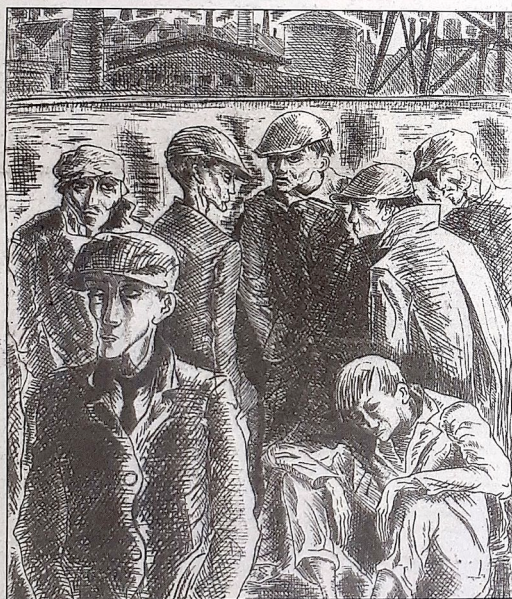
FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1095-1096 - DECEMBRE 1998 - JANVIER 1999

PLUS QUE JAMAIS, LES VALEURS DE LA RÉSISTANCE !



Le Congrès de l'ANACR à Chambéry, en octobre dernier, a non seulement été un congrès du souvenir, celui du combat mené il y a plus d'un demi-siècle pour la liberté de la France et des Français, mais aussi un congrès de lutte contre les résurgences du fascisme, un congrès d'espoir dans un monde de paix. Et un congrès qui a impressionné par son ampleur...



« LE CHOMAGE »

(Dessin de Jean Moulin)

Fondateur du Conseil National de la Résistance et son premier président, Jean Moulin fut avant guerre un haut fonctionnaire aux préoccupations humanistes et sociales. De cela témoignent ce dessin qui traduit si bien le fléau social que fut le chômage dans la France des années trente, ainsi que sa solidarité en 1940 avec les soldats africains prisonniers des Allemands.

C'est sans doute aussi pour cela qu'il est aujourd'hui attaqué. Robert Chambeiron, président de l'A.N.C.R., qui fut son proche collaborateur, répond à la calomnie.

(voir page 8)



11 NOVEMBRE EN SEINE-SAINT-DENIS. Pour la célébration du 80^e anniversaire de l'armistice, 1918 enfants ont, avec des « poilus », mais aussi avec des anciens de 1939-1945, des anciens du « 11 novembre 1940 », des anciens résistants, participé à Bobigny à une cérémonie du souvenir à laquelle l'ANACR prit toute sa part.

DEUX PANIERS, LES MÊMES CRABES

Que l'on relise le rapport présenté par le Bureau National sortant au récent Congrès National de l'A.N.A.C.R., siégeant à Chambéry en octobre.

Nous voici face à un M. Le Pen qui considère comme "un détail" le génocide juif, plaissant sur les fours crématoires, nie la réalité des chambres à gaz, professe racisme et xénophobie. Son secrétaire général Gollnisch déclare que "les résistants ont tué plus de Français à la Libération que d'Allemands pendant la guerre". Plusieurs de leurs disciples sont même allés jusqu'à mettre à mort des hommes dont la couleur de peau ne leur convenait pas... Laisser dire et faire serait donner libre cours aux idéologies qui ont coûté à l'humanité des millions de victimes".

L'Association, qui n'a cessé de dénoncer la profanation par ce parti d'inspiration pétainiste et fasciste du nom porté par l'un des plus grands mouvements de Résistance à l'occupant nazi, s'est constamment attachée à démontrer que ce nid de négationnistes de l'Histoire représente pour la démocratie un danger permanent qu'il importe de mettre hors d'état de nuire. Les tribunaux en ont ainsi plusieurs fois jugé. Et notre Congrès a pointé le doigt vers les collusions de certains élus qui se firent porter à de hautes fonctions par l'apport de voix de ce pseudo F.N. L'usage par celui-ci du mot "national" appelle chez nous le souvenir des "nationaux" d'avant la guerre, qui dès l'été 40 baptisèrent de cet adjectif leur abjecte "Révolution" à chemises brunes et mains sanglantes.

*
* *

Depuis notre Congrès, un feu qui couvait s'est embrasé : Mégrét contre Le Pen, Le Pen contre Mégrét, rupture, scission, quelle équipe l'emportera ? Pour l'instant, une question à notre sens doit se poser avant toute autre : parmi les contestataires de Le Pen, qui a quelquefois dénoncé les "mots" sur le "détail" ou Durafour, la négation des chambres à gaz, le racisme et la xénophobie déguisés en "préférence nationale" ? Toujours pas Mégrét ! Ni ses supporters. Qui a désavoué le brûlot qui a nom "National Hebdo" lorsqu'il a écrit : "Nous devons faire admettre aux Français qu'il y a de bonnes rafles". Et de bons camps. Toujours pas Le Pen. Et de quel côté se situe le nommé Martin Peltier quant il écrit : "Lâchez-nous la grappe une bonne fois pour toutes avec nos heures les plus sombres de l'Histoire, bande de malades et d'exploiteurs de malades" ? Du même côté que Le Gallo, dont la Cour de Cassation a définitivement interdit à la vente le jeu vidéo qui présentait le président de S.O.S. racisme comme un "ennemi de la France".

Les ambitions enragées, l'autoritarisme, provoquent déchirements et chocs de quelque ressemblance avec ceux qui se déroulèrent outre Rhin avant la guerre, mais quels que soient les développements à venir, un fait domine les réflexions des anciens résistants : tout ce monde relève de la même filiation historique, de la même haine à l'égard de ce pourquoi tant des nôtres sont tombés, de la démocratie que nous avons rétablie, des droits de l'homme que nous aspirons à voir s'imposer en notre monde meurtri qu'il faut rendre à la santé.

Des crabes changent de panier. Mais ce sont toujours les mêmes crabes. Leurs déchirements ne sauraient nous dissuader de les combattre ENSEMBLE.

C. Fournier-Bocquet

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les "Amis de la Résistance (ANACR)".
- P. 3 : Services : des parlementaires s'expriment.
- P. 4 et 5 : La défense des Droits de l'homme. Résurgence des « vieux démons ».
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Jean Moulin, agent américain ?

LOT-ET-GARONNE

L'ENJEU

Lors du Congrès départemental de l'ANACR, Michel Cadays a fait une intervention dont nous publions ci-dessous quelques extraits :

Nous comptons 351 "Amis". Les groupes constitués ont continué leur activité. Les "Amis" de Damazan, Buzet, Vianne, Aiguillon, Sainte-Livrade ont organisé ensemble, avec l'aide précieuse et efficace des résistants, un voyage à la Pointe de Grave (...). Ce fut un voyage éducatif sur les lieux de mémoire, où les résistants de la Gironde nous ont guidés et ont apporté de multiples explications et réponses à nos questions. Les "Amis" de Bon-Encontre ont aussi organisé diverses activités : aide pour le concours de la Résistance, voyage à Brive, visite du musée E. Michelet.

Le concours de la Résistance a été l'occasion pour les "Amis" de s'associer à la tenue de l'exposition "Les étrangers dans la Résistance", qui était aussi le thème du concours et qui a permis à de nombreux collégiens et lycéens de découvrir concrètement ce que furent la lutte, la souffrance, le sacrifice de ces Espagnols, Italiens, Polonais, Tchèques, Yougoslaves, anti-fascistes allemands et aussi de nombreux Africains, Algériens, Marocains, Sénégalais ; plus de cinquante nationalités pour la libération d'un pays qui n'était pas le leur.

Il est nécessaire d'aller rapidement vers la structuration des "Amis" qui sont d'ailleurs adhérents dans les comités locaux.

Souvent, s'il y a accord pour que les "Amis" existent et s'organisent, la mise en œuvre concrète a bien du mal à aboutir. Il doit y avoir aussi de la part des "Amis" une volonté plus grande pour s'organiser et prendre des initiatives, qui elles-mêmes permettront un renforcement.

Dans de nombreux comités, c'est toujours l'attente et la justification qu'il n'y aurait pas de solution pour le renforcement et la structuration. Cette situation pèse négativement pour l'immédiat, surtout pour l'avenir (...).

Nous devons être à la hauteur de l'enjeu pour préparer le nouveau siècle qui va s'ouvrir.

Michel Cadays

CONGRÈS DE CHAMBERY

"PARTOUT PRESENTS OU SE TRANSMET LA MEMOIRE"

Dans notre numéro précédent, nous avons publié de premiers extraits de l'intervention introductive de Jacques Varin, Secrétaire administratif des "Amis", à la discussion de la "Commission des Amis et des Affaires Intérieures". Nous en publions ci-dessous de nouveaux.

« Côtéant au sein de l'ANACR des résistants - y compris certains de ceux qui ont joué un rôle de premier plan, nous devons recueillir leur témoignage et transmettre leur message.

« Nous devons - cela a été fait déjà dans plusieurs départements - recenser les lieux de mémoire, les rassembler dans un mémorial, faire connaître les actes de résistance ou les résistants oubliés.

« Nous devons aussi être présents partout où se joue aujourd'hui le contenu de la transmission de la mémoire : livres, films, vidéos, CD Rom et sites Internet sur la Seconde Guerre mondiale et la Résistance se multiplient, et vont garnir les rayons des bibliothèques, des vidéothèques et demain - dès aujourd'hui devrais-je dire - les mémoires des ordinateurs. Or c'est sur ces rayons et dans ces mémoires que dans vingt ou trente ans, quand les Résistants ne seront plus, jeunes et enseignants iront chercher l'information sur la Résistance. Faisons en sorte qu'ils n'y trouvent pas trop majoritairement - sinon exclusivement - la prose d'Henri Amoureux ou de quelque de ses semblables. Quand ce n'est pas celle des négationnistes ou des nostalgiques du fascisme et du pétainisme.

« Favorisons les recherches universitaires sur la Résistance, en aidant les chercheurs à ne pas tomber dans les chausse-trappes d'une approche historique anachronique ou parcellaire.

« Réalisons et éditons des livres, avec tout le sérieux possible, en ayant conscience qu'ils ne peuvent prétendre à une exhaustivité, être une vérité officielle ni tout naturellement recueillir l'approbation sans réserve de tous, y compris dans nos rangs ; des évidences qui ne doivent pas nous paralyser, et nous amener par excès de scrupules à laisser de fait le terrain libre à l'approximation historique voire à l'adversaire.

« Sachons, nous aussi, utiliser les moyens les plus modernes de communication, ceux existants, mais aussi ceux à venir qui seront un vecteur essentiel de l'enseignement, et façonneront largement la société.

« Mais, notre combat s'inscrit aussi - dans la France où Le Pen approche les 15% de l'électorat, dans un contexte, dans des enjeux des plus contemporains : il est de notre devoir de combattre le négationnisme, le fascisme, le racisme et la xénophobie très - hélas - actuels. Et les "Amis de la Résistance" ont des choses à dire, ils doivent s'exprimer. Nous sommes dans une société médiatique : allons vers les médias : 5 ou dix minutes d'entretien sur une radio locale, c'est 10, 20, 30.000 auditeurs, une minute à FR3 régional, c'est 4, 5, 600.000 téléspectateurs. Certes, ce n'est pas simple : parfois par hostilité, souvent par ignorance ou méconnaissance des enjeux, voire de notre existence, les médias nous ignorent. Cent fois remettons l'ouvrage sur le métier. Rappelons-nous cette évidence : les premiers communiqués que les médias ne passent pas sont ceux que l'on ne leur envoie pas.

« Si nous devons nous préoccuper des médias, nous ne saurions réduire notre volonté de nous adresser au plus grand nombre à un simple lobbying auprès d'eux.

« Les élus, les collectivités locales en général mais aussi les établissements scolaires, les comités d'entreprise, les associations culturelles, sportives, de quartier, les mouvements de jeunes, peuvent être des partenaires précieux pour organiser expositions, conférences, projections de films ou vidéo, initiatives diverses, y compris comme, ce fut le cas en Isère, des manifestations antifascistes. Et nous permettrons aussi d'élargir - même si enseignants et scolaires sont des partenaires privilégiés - notre champ d'action à des couches plus larges et diversifiées de la population.

AVEYRON

L'ENGAGEMENT DES AMIS

[Une] période de transition [a été] brutale-ment ouverte par la disparition du général Roubertier, président départemental (...).

Les successeurs, résistants ou "amis", se doivent de continuer dans la voie tracée par la fidélité aux idées. Ils devront œuvrer pour conserver le pluralisme constitutif de l'ANACR, et traduire fidèlement, constamment, les idéaux fondateurs de la Résistance. Valables, il y a plus d'un demi-siècle contre le nazisme et l'Etat de Vichy, ils restent aujourd'hui encore utiles dans ce monde incertain, soumis aux menaces de nationalismes exacerbés ou d'intégrismes expansionnistes. Le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de décembre 1948 nous rappelle opportunément que le combat pour plus de justice, de liberté et de progrès social se poursuit (...).

Notre action dans le présent sera d'autant plus fructueuse qu'elle se nourrira de la connaissance de l'histoire de la Résistance. Aujourd'hui, comme hier celui de l'occupant, mais différemment sans doute, l'avenir de notre pays est dans la fidélité aux idéaux communs aux résistants (...).

Vouloir enseigner la mémoire résistante, c'est répondre en effet aux questions que pose le présent. Entretenir cette mémoire, c'est garder pour référence majeure l'esprit de la Charte du CNR de mars 1944. L'avenir, nous le préparons dans le respect de la mémoire et des sacrifices de tous ceux qui ont lutté, souffert, donné leur vie pour une France libre et indépendante. Cet avenir, nous le construirons par le respect de l'Histoire et l'enseignement des exemples de civisme puisés dans la Résistance. Cet avenir nous l'affronterons d'autant mieux qu'avec tous les résistants vivants, et à leur suite, les "Amis" œuvreront à la pérennité de leur idéal au cœur de notre société.

Henri Moizet

(Résistance en Rouergue, n° 115, juillet-août-septembre 1998)

RHÔNE

QUEL AVENIR POUR LES « AMIS ? »

Nous sommes 226 adhérents au 3 septembre 1998, la progression est constante. Mais, s'il y a des cartes "Amis", il n'y a pas toujours structuration des "Amis...". Deux comités existent : Vaulx-en-Velin, qui fut le premier, et Givors. Partout ailleurs, les "Amis..." sont associés dans les comités ANACR et ainsi perdent toute personnalité. Ne parlons pas des secteurs, encore trop nombreux, où les "Amis..." n'existent pas...

Je crois que nous avons beaucoup argumenté avec les anciens résistants, prouvant nos motivations et montrant à chaque occasion, le prix que nous attachons aux valeurs de la Résistance. Peut-être sommes-nous paralysés par le respect que nous leur devons, nous effaçant devant leur mérite hautement reconnu. Mais est-ce une attitude responsable face au devoir de mémoire dont nous nous sommes chargés ! Il nous faut réagir, et vite... Tous ensemble, résistants et "Amis...", pensons à l'avenir. Pour être crédibles, nous devons construire une association digne de l'ANACR, de son passé, de son histoire. Il faut une association capable de faire face, avec vigueur, aux falsificateurs, aux néo-nazis, à tous les extrémistes de tout poil, qui menacent nos démocraties. Ce n'est pas en demandant un porte-drapeau, en recherchant un secrétaire-adjoint... que nous construirons cette association capable, dans l'avenir de faire entendre sa voix. Ce que nous demandons : c'est la confiance de tous, une confiance totale, réelle et efficace. Certes beaucoup de responsables de l'ANACR, dans leur prise de paroles au cours des commémorations, prônent la nécessité d'avoir des "Amis..." déterminés, offensifs, pour les épauler et pour continuer leur combat contre les idéologies obscures qui atteignent les libertés individuelles et collectives de nos sociétés. Mais doit-on laisser passer le temps, doit-on attendre que l'Association ANACR, à cause des années qui passent, se réduise à quelques membres et n'ait plus sa grande audience actuelle

pour laisser la place aux "Amis..." ? Non, ce serait une catastrophe, le handicap serait trop important, et difficile à remonter. C'est maintenant, alors que l'ANACR a une place importante dans le monde combattant, une activité toujours aussi débordante, que l'on doit nous trouver à ses côtés, avec toute sa confiance, en tant qu'association indépendante et non subordonnée. Nous avons besoin de son aval pour exister vraiment à tous les niveaux : local, départemental et aussi national.

Nous nous heurtons, dans certaines localités à des Unions locales d'anciens Combattants qui ne nous acceptent pas. C'est vrai, nous ne sommes pas des anciens combattants et nous ne le serons jamais. Nous sommes là pour mettre la Résistance à l'honneur, la faire connaître et la défendre. Nous ne sommes qu'un maillon d'une chaîne qui doit s'allonger dans l'avenir et surtout qui ne doit pas se rompre.

On compte asseoir le devoir de mémoire dans l'esprit des scolaires. C'est un travail combien nécessaire : semer dans les jeunes esprits les idées généreuses des résistants d'hier. Mais faut-il encore être sûr que ces devoirs "scolaires", à la sortie de l'école, du collège ou du lycée, ne rejoignent pas dans le souvenir des élèves les batailles de Napoléon.

Je rejoins le propos de Martine Péters, dans le "Journal de la Résistance" : organiser des actions en direction des moins jeunes (comités d'entreprises - associations culturelles...) dans toutes les couches de la société, afin de ne pas perdre le bénéfice de tout ce qu'on a semé. C'est aussi parmi ceux qui détiennent, par leur vote, l'avenir de notre pays et qui choisissent notre destin que nous devons axer et amplifier notre action. Aujourd'hui, notre société a perdu beaucoup de ses repères, les valeurs de la Résistance peuvent apporter à tous : un réconfort, des possibilités de réflexion, des moyens d'agir, afin de pouvoir vivre dans une société libre, dans une véritable démocratie.

Mais tout cela ne pourra se faire qu'avec une association des "Amis de la Résistance (ANACR)" forte, en nombre et en activités, digne de ce beau nom de Résistance.

Monique Jouanlanne

(Le Résistant du Rhône, septembre 1998)

Au delà des aspects spécifiques à l'organisation et à l'activité des "Amis" du Rhône, l'article de Monique Jouanlanne paru dans la livraison de septembre 1998 du "Résistant du Rhône" pose un certain nombre de questions et de problèmes, qui appellent à approfondir notre réflexion commune. Ce qui est positif.

En premier lieu, elle rappelle à juste titre une évidence : Les Résistants sont porteurs d'un engagement personnel dans un combat historique - à tous les sens du terme - dont les "Amis" ne pourront que s'inspirer. Adhérer aux "Amis de la Résistance" ne fera jamais de l'impétrant un "résistant", sauf à affirmer et galvaniser le terme en le détachant de la spécificité de son contexte historique. Et les "Amis" ne pourront jamais se substituer aux Résistants dans leur rôle de témoignage devant l'histoire et les générations actuelles et futures de ce que fut cet engagement dans la lutte démocratique et patriotique - c'est-à-dire l'honneur de notre peuple - face à la dictature et la soumission à l'occupant.

Mais, la Résistance, ce furent aussi des valeurs - humanistes et démocratiques - notamment - dépassant le contexte historique précis de l'Occupation, des valeurs toujours actuelles que Résistants et plus jeunes qu'eux, en premier lieu les "Amis de la Résistance", peuvent - et doivent - partager et défendre. Et ce combat commun, si nécessaire aujourd'hui, pour ce qui nous concerne dans le cadre de l'ANACR, Résistants et "Amis" doivent en définir ensemble les modalités, dans un partenariat confiant qui exclut toute forme de subordination, ainsi que l'exprime à bon escient Monique Jouanlanne. Pour autant, peut-on évoquer, en ce qui concerne les "Amis de la Résistance", une "Association indépendante" ? Pour ma part, je penche pour préciser la formulation. L'indépendance organisationnelle, que concrétisent des statuts, un bureau élu par les "Amis" eux-mêmes en toute indépendance, des décisions d'actions, et une existence juridique autonome que traduit l'enregistrement en préfecture, certes. Mais aussi une étroite coopération entre le Comité Directeur départemental de l'ANACR, au sein duquel sont intégrés - en tant qu'associés et de plus en plus souvent avec des responsabilités - des "Amis" (porteurs d'une carte délivrée par l'ANACR), et le Comité départemental des "Amis", au sein duquel siègent statutairement des représentants des ins-

tances de l'ANACR ; les uns et les autres, dans les deux cas, ayant accès à l'information la plus complète et participant à l'élaboration de la décision. Et surtout, la définition commune - comme c'est le cas lors des congrès nationaux - des orientations communes de l'ANACR et des "Amis de la Résistance (ANACR)".

L'indépendance organisationnelle d'un groupe d'"Amis de la Résistance (ANACR)", c'est la possibilité de définir ses rythmes de réunions, ses formes d'action et de communication, c'est la possibilité de former des cadres pour tous les niveaux de responsabilités, de définir l'emploi de la quote-part des cotisations "Amis" et celui des autres ressources propres, c'est celle d'être le partenaire des collectivités locales, de s'exprimer en tant qu'"Amis", de prendre des initiatives, d'être représenté en tant que tel dans des instances de la mémoire, etc. C'est donc beaucoup.

Au niveau national, nous avons fait ensemble - Résistants et "Amis" - le choix de privilégier l'aide au développement des fondations de la "maison", c'est-à-dire des groupes locaux et départementaux d'"Amis", et l'augmentation régulière et significative du nombre d'"Amis" associés aux directions nationales : Conseil National et Bureau National ; "Amis" pour lesquels nous aurons à définir les moyens leur permettant de relever jouer un rôle de direction nationale de l'activité des "Amis". Il nous faudra aussi sans nul doute - mais nous ne sommes pas heureusement dans l'urgence - réfléchir ensemble aux modalités ne serait-ce que juridiques (du fait de la spécificité des associations d'anciens combattants) du "passage de relais" quand sa nécessité deviendra évidente.

Car, en cette année finissante de "Mondial", c'est cette métaphore sportive qui me vient à l'esprit. Un relayeur doit donner le maximum de son effort et bien sûr ne pas effectuer le relais trop tôt, il ne doit certes pas non plus attendre d'être complètement épuisé pour passer le témoin, au risque dans ce cas d'entraîner l'échec. Et ce passage de témoin, ce moment où les deux partenaires courent ensemble, côte-à-côte dans le même couloir, n'est-il pas l'une des plus belles concrétisations de l'esprit d'équipe pour un but commun : le succès ?

Mais, pour l'heure, ce qui est avant tout autre chose la tâche essentielle des "Amis", c'est de s'adresser aux plus larges couches de la population pour y diffuser les valeurs de la Résistance, de développer et structurer les groupes d'"Amis", de former dans l'action les militants et les cadres pour les "Amis", et par là même pour la pérennisation de l'ANACR et - ce qui est sa raison d'être - de son combat.

Jacques Varin

C'est le 6 novembre dernier que l'Assemblée Nationale a procédé à l'examen des crédits du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants. De nombreux orateurs ont regretté que le budget des Anciens Combattants soit réduit de 2,1%, étant noté que le nombre de pensionnés a diminué de 4%.

Les représentants des groupes parlementaires qui ont critiqué cette diminution - moins forte cependant que les années précédentes - ont montré qu'un maintien de ces crédits aurait permis la satisfaction d'un certain nombre de revendications du monde combattant.

Plusieurs questions ont fait l'objet de l'attention des parlementaires et plusieurs d'entre eux se sont félicités du maintien de la demi-part fiscale supplémentaire au bénéfice des anciens combattants et des invalides. La cristallisation des pensions des anciens combattants des anciennes colonies a été une nouvelle fois dénoncée. Enfin s'est exprimé le souci du maintien des structures - Ministère ou Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, Office National des ACVG - concrétisant le principe du droit à réparation.

Reconnaissance des services des résistants

Les questions concernant la défense des droits des résistants et plus particulièrement la reconnaissance de leurs services ont été abordées plus longuement et par un plus grand nombre d'orateurs que l'an dernier. C'est ainsi que **M. Maxime Gremetz**, rapporteur pour avis, a estimé que "nombre de revendications peuvent parfaitement être satisfaites en mettant à profit la diminution du nombre d'ayant-droits, qui se traduit mécaniquement par une réduction importante de la dette viagère. Certaines de ces propositions qui peuvent émaner de tous les groupes parlementaires, n'ayant d'ailleurs que de faibles incidences budgétaires. Il en serait ainsi de la levée des forclusions pour l'obtention de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance..."

M. Patrice Carvalho au nom du groupe communiste a notamment déclaré: "S'agissant de la seconde guerre mondiale, le devoir de mémoire, dont les crédits progressent, reste intact. Les jeunes générations sont conscientes que la vigilance est nécessaire. Ce devoir de mémoire devrait mieux s'exprimer à l'égard de ceux dont la valeur de l'engagement, dans ces années terribles, n'est pas pleinement reconnue. Je pense aux réfractaires qui méritent le titre de reconnaissance de la Nation, et aux résistants qui se voient encore opposée une forclusion de droit et de fait aux demandes du titre de Combattant Volontaire de la Résistance..."

Pour le groupe UDF, **M. François Rochebloine**, citant plusieurs problèmes qui demeurent, dit-il, sans réponse à ce jour, a demandé: "la levée des forclusions concernant la reconnaissance de combattant volontaire de la Résistance, dont les décrets interdisent l'application de la loi, ce qui nous a conduits, Georges Colomblie et moi-même, à proposer un amendement". (Il s'agit du décret du 19 octobre 1989 et de la loi du 10 mai de la même année).

Pour le même groupe, **M. Georges Colomblie**, qui était présent au congrès de l'ANACR à Chambéry, a souligné que: "l'obtention de la Carte de Combattant Volontaire se heurte à un excès de formalisme qui conduit à des situations aberrantes". S'adressant à **M. Jean-Pierre Masseret**, il continue: "Je sais que vous êtes déjà intervenu auprès de M.M. les Préfets, mais je souhaite que vous insistiez encore pour que les membres de la Résistance, dont les services n'ont pas encore été reconnus, obtiennent satisfaction".

La réponse de M. Jean-Pierre Masseret

M. Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, a répondu à environ à une trentaine de questions. Il a souligné l'augmentation de cinq millions de francs des crédits de l'ONAC, destinés aux veuves d'anciens combattants. Il a donné des précisions sur les emplois "mémoire": "Ces emplois et qui sont des emplois jeunes marquent l'orientation prise par mon département ministériel... Son objectif... est de permettre... aux jeunes générations de mieux comprendre l'histoire de ce pays, la valeur et la nature des engagements du monde combattant et ainsi de mieux appréhender leur propre citoyenneté".

Il est à noter que le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a évoqué nos assises en réponse aux différents orateurs qui ont insisté sur la nécessité de rendre justice aux membres de la Résistance qui n'ont pas obtenu et n'obtiennent pas une juste reconnaissance de leurs services.

M. Masseret: "Vous avez évoqué, M. Colomblie, la question de l'attribution de la carte de CVR. La disposition que j'ai prise en direction des préfets a permis de rouvrir tous les dossiers qui avaient été fermés mécaniquement parce que les dispositions administratives exigées n'avaient pas été respectées. Tous les dossiers qui ne répondaient pas à ces exigences ont fait l'objet d'une enquête complémentaire menée par les Préfets, au terme de laquelle 50% des données ont pu aboutir favorablement.

Nous avons pu, entre autres, refuser des demandes de carte de CVR - je l'expliquais à Chambéry devant le congrès de l'ANACR - à des personnes condamnées pour collaboration à la Libération. Il faut bien un mécanisme de contrôle, sinon vous allez vous heurter au monde résistant et au monde combattant de la Seconde Guerre mondiale, au motif que vous dévaloriserez complètement la carte de CVR. Je suis prêt, comme je l'ai dit au congrès de l'ANACR, à examiner un dispositif différent de celui que j'ai mis en œuvre, mais à la condition que soit apportée la garantie que la carte sera vraiment attribuée aux personnes qui la méritent".

Une mise au point de Robert Chambeiron

Robert Chambeiron, lors du congrès de Chambéry, avait répondu par avance au Secrétaire d'Etat concernant des personnes condamnées pour collaboration. Il avait dit: "Vous avez évoqué le cas d'une demande de Carte de Combattant Volontaire de la Résistance concernant un type qui aurait été collaborateur. Je dois vous dire que chez nous, ça ne peut pas exister, puisque... les gens de l'ANACR n'auraient jamais laissé passer une telle chose. Ce n'est pas de notre côté qu'il faut regarder". Il faut noter également que dès le mois d'octobre devant la Commission des Affaires Culturelles Familiales et Sociales, **M. Maxime Gremetz**, rapporteur pour avis, avait en préparation du débat, fait un exposé dont les conclusions sont identiques à celles des députés de la majorité et de l'opposition qui devaient intervenir plus tard dans le débat.

Voici le passage concernant cette question figurant dans le chapitre consacré aux affaires n'impliquant pas de coût budgétaire déraisonnable, sous le titre "La levée des forclusions pour la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance".

"Dans un souci justifié de maintien de la valeur du titre de résistant, les textes d'application de la loi du 10 mai 1989 relative à la levée de la forclusion de fait des demandes de Carte de Combattant Volontaire de la Résistance - décret du 19 octobre 1989 et circulaire du 29 janvier 1990 - ont imposé des conditions très rigoureuses pour la délivrance de cette carte: il est nécessaire de présenter des témoignages circonstanciés et concordants, établis par des personnes notoirement connues pour leur activité dans la Résistance et qui attestent de la participation du demandeur à des actes de résistance en conformité avec des témoignages ou déclarations antérieures. Il est également exigé une homologation des services rendus par l'autorité militaire.

Cette nouvelle réglementation a fait naître un certain nombre de situations absurdes dans la mesure où, cinquante ans après les faits, les exigences des textes d'application de la loi sont parfaitement inadéquates, notamment en matière d'homologation. Les associations d'anciens combattants ont considéré en conséquence que ces dispositions créaient de facto une nouvelle forclusion en contradiction avec l'objet de la loi. Cependant, le Conseil d'Etat, dans un arrêt du 28 avril 1993, a rejeté un recours formé par une association (1) contre le décret d'application.

La loi étant claire par elle-même, il appartient donc au Gouvernement de réviser le décret du 19 octobre 1989 qui en a gravement dénaturé la portée. Le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a d'ailleurs reconnu, lors de son audition par la commission en octobre 1997, que le décret est plus restrictif que la loi et il a indiqué qu'en attendant sa modification, il sera demandé aux préfets d'étudier au cas par cas les situations individuelles les plus difficiles en procédant le cas échéant à une enquête complémentaire".

Une unanimité qui doit aboutir

L'analyse des débats à l'Assemblée Nationale fait ressortir le souci unanime des représentants des groupes parlementaires de mettre fin aux brimades dont sont victimes encore trop de nos camarades de la Résistance. C'est ainsi que **M. Jean-Louis Debré**, président du groupe RPR, répondant à un courrier que nous lui avions adressé concernant les conditions d'attribution du titre de CVR, avant l'examen du budget des Anciens Combattants, nous a répondu le 24 novembre: "Il apparaît en effet souhaitable d'éviter un excès de formalisme tout en préservant un contrôle sérieux qui assure la valeur de ce titre.

Interrogé à ce sujet lors de l'examen du budget des Anciens Combattants le 6 novembre dernier, le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants s'est dit prêt à examiner un dispositif différent de celui actuellement mis en œuvre mais sans apporter d'autres précisions. Soyez assurés que nous serons très attentifs aux propositions qui seront faites en ce domaine".

Lors de notre congrès national, **M. Jean-Pierre Masseret** avait affirmé: "Je suis tout-à-fait disposé à accueillir une délégation au ministère, pour qu'ensemble nous puissions mettre, le cas échéant, un dispositif en place qui nous permette d'attribuer la carte de CVR à des personnes qui le méritent, et exclure des dossiers examinés des personnes qui ne méritent pas cette carte..."

Ouverte au dialogue, l'ANACR souhaite vivement qu'au cours d'une prochaine rencontre au ministère, des mesures efficaces soient prises pour que les conditions d'examen et d'attribution des titres de résistants soient conformes à la justice et à l'équité. Le règlement de cette question nous paraît relativement simple dès lors que nous demandons le retour aux conditions en vigueur au 1er juin 1976.

Chaque jour sont portées à notre connaissance des brimades - pour reprendre le terme figurant dans la résolution du congrès de Chambéry - à l'encontre de personnes ayant incontestablement combattu à tous risques pour la libération du pays. C'est cette situation reconnue non seulement par les parlementaires de la majorité et de l'opposition mais par le Secrétaire d'Etat lui-même que nous voulons voir cesser. **J.W.**

(1) Il s'agit de l'ANACR

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UFAC

Le fait que le dernier numéro de notre journal ait été entièrement consacré aux comptes rendus du Congrès National de l'A.N.A.C.R. à Chambéry nous a empêchés d'évoquer l'Assemblée Générale Nationale de l'U.F.A.C., qui a siégé les 8 et 9 octobre en l'Ecole Militaire, à Paris. Cette Assemblée a, comme il est usuel, passé minutieusement en détail l'ensemble des questions de toute nature qui se posent au monde combattant. Elle a reçu, le 8 octobre au matin, M. le Secrétaire d'Etat Jean-Pierre Masseret, qui répondit à une présentation des problèmes par le Président Jacques Goujat.

L'U.F.A.C. a accordé une importance particulière à la "déclaration solennelle" qu'elle adopta à l'unanimité quant à l'avenir de l'Office National et du secrétariat d'Etat. Cette déclaration insiste particulièrement sur les conditions déjà formulées: "Sauvegarde de la spécificité française du monde combattant, respect de l'imprescriptible droit à réparation, maintien d'un budget autonome des Anciens Combattants et Victimes de Guerre". En conclusion, l'U.F.A.C. "en appelle à un engagement solennel (du gouvernement et des élus nationaux), à un contrat moral entre la République Française et les Anciens Combattants et Victimes de Guerre".

Les droits des résistants

"L'Assemblée Générale de l'U.F.A.C., réunie à Paris les 8 et 9 octobre 1998, demande solennellement à M. le Premier Ministre et à M. le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants de tenir enfin leurs engagements de mettre fin à toute forclusion de droit ou de fait aux demandes du titre de Combattant Volontaire de la Résistance.

"Les dispositions de la circulaire adressée aux Préfets le 27 janvier 1998 ne peuvent être considérées en aucune façon comme des mesures équitables permettant une juste reconnaissance des services accomplis dans la Résistance et répondant aux vœux des associations représentatives.

"Le décret du 19 octobre 1989 doit être

AVIS DE RECHERCHE

Recherche toute personne qui a connu mon grand-père Maurice/André Boucaud, réfractaire au STO, qui a rejoint le maquis en Sologne en 1943 - La Ferté-Saint-Cyr (41), au camp du Brandloup jusqu'à la Libération. Un de ses camarades est originaire de Bordeaux. Mon grand-père était âgé de 42 ans et était peintre en bâtiment.

Ecrire à M. Michel Carbon-Boucaud, 34 rue des Prés, esc. 1, 94400 Vitry-sur-Seine.

Recherche tous renseignements concernant:

Joseph et Jean-Marie Foury, réfractaires au camp MUR de Saint-Genès (63). André Girard, Pointier dans le réseau Alliance, chef de secteur de Brive-La-Gaillarde (19) (et des anciens membres de la région).

Léger Fouris, maire de Singles (63) déporté à Buchenwald suite à son arrestation le 13 octobre 1943.

Ecrire à M. Thibault Fouris, la Pierre Grosse, 63950 Saint-Sauves d'Auvergne.

Qui a connu le camp de rassemblement de Chelles, créé au début de la guerre 39/45 par décision du gouvernement français afin d'y interner des immigrés autrichiens ayant fui le nazisme?

Il fut dissous au cours du printemps de 1940. Une sélection y fut opérée, Juifs et "indésirables" furent alors envoyés vers les camps du Sud ou du centre de la France.

A quel endroit ce camp fut-il installé? Usine ou logements désaffectés, hôtels anciens, l'ancien hôpital? Certains internés, d'ailleurs auraient été employés dans la région à divers travaux.

Ecrire à Mme Gisèle Pierronnet, Le Montcel, 77510 Verdelot, tél: 01.64.04.87.27.

MINISTRE DE LA DEFENSE

Arrêté du 24 novembre 1998 portant nomination au conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

NOR: DEFE9855033A

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux anciens combattants en date du 24 novembre 1998, la liste des membres du conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre fixée par arrêté du 7 février 1997 modifié est modifiée par la nomination de M. Roussel (René), représentant les combattants volontaires de la Résistance, en remplacement de M. Vollet (Robert), décédé.

annulé et remplacé par un texte donnant la possibilité de témoigner à tous les titulaires de la carte CVR dont les services ont été ou n'ont pas été homologués par l'autorité militaire, rétablissant ainsi les conditions d'examen et d'attribution en vigueur au 1er juin 1976, comme l'ont stipulé de nombreuses propositions de loi formulées par des parlementaires de groupes de la majorité et de l'opposition.

"L'Assemblée Générale insiste sur la nécessité de régler ce dossier au plus vite, les discussions sans conclusion positive n'ayant que trop duré".

Civisme et mémoire

Partant de la constatation qu'une nouvelle publication nazie attribue les crimes de Tulle et d'Oradour aux soldats du maquis, l'U.F.A.C. souhaite:

1) au plan national, que les lois françaises sur le négationisme et l'apologie des crimes du nazisme et de la collaboration soient rigoureusement appliquées. Que les services ministériels concernés du cyberspace et de la répression des atteintes aux personnes et aux biens soient rapidement saisis.

2) au plan international, que la Fédération Mondiale des Anciens Combattants (FMAC), Organisation Non Gouvernementale, introduise un recours devant l'Assemblée Générale de l'ONU, afin de faire évoluer la législation internationale sur ce sujet.

A l'issue de cette Assemblée Générale, les représentants de l'A.N.A.C.R. au Bureau National ont été renouvelés dans leur mandat: C. Fournier-Bocquet comme secrétaire général-adjoint et Jacques Weiller comme membre du Bureau (Archiviste).

RETRAITE DU COMBATTANT

Valeur du point d'indice à compter du 1er novembre 1998 : 79,93.

Retraite du combattant (montant annuel) : 2.637,69 F

1948 : LA DECLARATION UNIVERSELLE

tant que, contrairement à ce que prévoyait la charte de San Francisco, l'O.N.U., "ne possède toujours pas d'armée permanente ?"

Mention d'actualité: le texte créant la Cour Pénale Internationale ne prévoit aucune immunité à l'égard des chefs d'Etats en activité ou anciens chefs d'Etats en matière de crimes contre l'humanité.

ut le monde a entendu la
d'Yves Duteil: "Prendre

ans de prison le 22 juillet 1997. C'est donc au quatrième stade de la procédure, conformément le troisième, que le juste châtiement des assassins est prononcé.

overdetermined (Hornik, 1992) and

...ivre cette réhabilitation pensions, indemnités,

le plan, également offensives qu'elles sont à l'égard de l'ormation et ont contribué à la libération de la France

compensation per parte assicurativa.

INDRE

Le congrès départemental de l'Indre s'est tenu à la Salle des Fêtes de Vatan le 21 juin, en présence de 160 participants et de nombreuses personnalités, parmi lesquelles M. le Maire de Vatan représentant le président du Conseil Général, M. François Gerbaud, sénateur, M. Nicolas Forissier, député, Mme Laetitia Guillot, conseillère générale, M. Drier, représentant M. le Préfet, Jean Grazon, président départemental de l'ANACR, Georges Feldmann, président départemental des "Amis de la Résistance (ANACR)" entouré d'Isabelle Dureau et Fanny Gryman, le comité local représenté par Mme Andrée Vilpoux, Raymond Pla de l'UDAC, des représentants de la FNDIRP, de la FNACA. Yvonne Bomet y représentait le Bureau national de l'ANACR.

Dans le hall une exposition rappelait l'engagement des étrangers dans la Résistance. Avant d'ouvrir les travaux, l'assemblée observa une minute de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quittés.

Mme Roux, présidente du comité de Vatan, excusée pour raison de santé, il revenait à Andrée Vilpoux, vice-présidente, de souhaiter la bienvenue à tous, et de rappeler que cette région de Vatan n'a pas échappé aux envahisseurs, mais qu'elle fut aussi terre de Résistance, ainsi qu'en témoignent les nombreux faits et actions qu'elle évoque.

Après ce rappel historique, le rapport du bureau départemental fit ressortir cette volonté des résistants certes de se retrouver mais surtout de ne pas baisser les bras et de continuer le combat malgré les ans. L'activité de l'association départementale a été intense. Le bureau se réunit régulièrement, le comité directeur deux fois par an. En général, tous les comités sont représentés aux réunions. Si les effectifs régressent chaque année, les "Amis de la Résistance" sont de plus en plus nombreux.

Les commémorations sont très suivies, le 8 mai reste une traditionnelle cérémonie, le 27 mai est de plus en plus célébré dans le département. La connaissance de l'histoire de la Résistance doit être une priorité, une tâche de tous les jours. La création d'un Musée de la Résistance et de la Déportation reste notre objectif à atteindre rapidement. Nos "Amis" s'organisent; des conférences, des réunions se sont tenues avec succès, à nous de les aider au maximum pour se structurer.

Les droits des résistants et la lutte contre les forclusions ont également fait l'objet de discussions pour faire avancer les choses.

M. le Maire, M. le représentant du Préfet ont tenu à souligner l'importance de ce rassemblement départemental et remercié les anciens combattants de la Résistance d'agir pour défendre la République.

Il revenait à Yvonne Bomet de tirer les enseignements de nos travaux : « Les Résistants ANACR de l'Indre, bien organisés, peuvent être satisfaits du déroulement de ce congrès où tous les problèmes, toutes les revendications ont été posés, discutés. Ils sont unanimes quant à l'orientation de l'ANACR, bien préparés à recevoir et aider leurs "Amis", bien engagés dans la connaissance de la Résistance, pour rester vigilants face aux résurgences des vieux démons, et toujours engagés pour la défense des libertés et de la paix. »

ILLE-ET-VILAINE

Le mercredi 30 septembre dernier, se tenait à Saint-Brice-en-Cogles, le congrès départemental de l'ANACR d'Ille-et-Vilaine, rassemblant une centaine de délégués des comités locaux, en présence notamment de M. le Maire, du Conseiller général du canton de Saint-Brice et de Melle Lopez, directrice de l'Office Départemental des ACVG. Après les paroles de bienvenue, adressées par le président Raymond Le Pen, une minute de silence était observée à la mémoire des adhérents décédés au cours de l'année.

M. Georges Le Goff, Francis Foucault et Mme Pannetier présentèrent ensuite les différents rapports, lesquels furent adoptés à l'unanimité. Après un large échange, plusieurs motions furent adoptées portant sur la défense des droits, de la paix et contre la montée de la violence, de la xénophobie et du fascisme. Deux délégués furent ensuite désignés pour représenter le comité d'Ille-et-Vilaine au congrès national de Chambéry les 23, 24 et 25 octobre.

Après le vote qui reconduisit le Conseil départemental et le bureau, l'assemblée se dirigea en cortège vers les monuments dédiés aux morts des deux guerres et de la déportation, pour y déposer des gerbes.

Nous achèverons dans notre prochain numéro l'évocation des congrès départementaux préparatoires au Congrès de Chambéry, notamment ceux de la Nièvre, de la Vendée, de la Drôme et de l'Aveyron.

TARN-ET-GARONNE

Le congrès du comité départemental de l'ANACR a eu lieu le dimanche 20 septembre à la Maison de la Culture à Montauban. Le bureau national était représenté par Roger Lescure, lieutenant-colonel FFI, Compagnon de la Libération.

Le président du comité cantonal, en ouvrant la séance, a remercié les invités présents: M. Méjean, directeur de l'Office des Anciens Combattants, représentant M. le Préfet, Maître Lévy représentant M. Roland Garrigues, député-maire de Montauban, M. José Gonzales représentant M. J.M. Bauglet, sénateur-président du Conseil général, M. le colonel Mouton (DMD), il a excusé M. Ninzi, député et M. Etienne Brunet.

Tout à tour ont été présentés et discutés le rapport d'activité, conclu par une motion pour l'instauration d'une journée nationale de la Résistance le 27 mai, le rapport financier, et les candidatures au prochain comité départemental.

Le délégué national a rappelé les grandes orientations de l'ANACR: le devoir de mémoire, la défense des idéaux de la Résistance, le renforcement des groupes "Amis", le combat contre le racisme et le négationnisme.

En concluant les travaux, M. Méjean ne manqua pas d'évoquer les jeunes et l'action de mémoire à mener dans leur direction. Il exhorta les anciens résistants à garder et à transmettre les valeurs de la Résistance afin d'inspirer ceux qui demain seront les volontaires de la République.

A 11h30, les congressistes se rendirent place des Martyrs pour le dépôt de gerbes en présence des personnalités invitées, de nombreux présidents ou représentants d'associations et leurs porte-drapeaux, et d'un détachement militaire du 31^e Régiment de Génie de Castelsarrasin.

PUY-DE-DÔME

Le congrès départemental de l'ANACR du Puy-de-Dôme s'est tenu le 17 mai dernier à Pont-du-Château. Après une courte allocution d'ouverture de Paul Roche, et une minute de silence observée à la mémoire des disparus, Gilbert Lastique présenta le rapport moral et d'activité.

Après avoir évoqué les "effectifs forcement en baisse -de 632 adhérents que nous avions en 1977, nous sommes tombés à 371- Gilbert Lastique souligne que nous avons en plus 126 "Amis" de la Résistance (ANACR)" cotisants, soit un total de cotisants de 497. Ce qui, avec le fait que de "nouvelles structures se mettent en place", a permis de faire (que l'activité du) comité départemental s'est poursuivie dans les quatre directions habituelles, c'est-à-dire: la défense et la reconnaissance des droits, la connaissance et l'enseignement de la Résistance, la lutte contre les idéologies nazies et la lutte pour la paix.

Ainsi, dans le domaine de la "connaissance et de l'enseignement de la Résistance", l'action du comité départemental a été importante. Le bulletin périodique "Résistance d'Auvergne", que gère avec soin Jean Juliat, a publié 4 numéros en 1996 et 3 numéros, dont un double, en 1997. Le comité du Lembre assure chaque année une commémoration à la stèle de Vins-Haut (Bosberty) qui rappelle que 3000 volontaires sont passés par ce maquis-relais lors de la concentration du Mont Mouchet. Les comités de Clermont, Courmou, Thiers ont constitué des expositions qui sont prêtées dans les collèges et les lycées. Le comité de la Zone 13 a engagé la création d'une salle de musée de la Résistance des Combrailles avec la participation financière de la commune de Saint-Gervais d'Auvergne. Nous avons participé dans les années passées à la création du Musée de la Résistance de l'internement et de la Déportation du Puy-de-Dôme à Chamalières. Notre vice-président départemental Jean Brunel est maintenant notre délégué à l'association du musée (AMRID), il est aussi secrétaire général-adjoint du Comité départemental d'Organisation du Concours du Prix de la Résistance et de la Déportation.

Le congrès -où Claude Rochat représentait la direction nationale- a accueilli de nombreuses personnalités et représentants d'associations. Il entendit Mme Magand, directrice départementale de l'UNAC, M. Bortolus, maire adjoint de Pont-du-Château, qui salua le congrès au nom du maire, le doyen Chiroux, représentant le Président du Conseil régional Valéry Giscard d'Estaing, Alain Neri, député et conseiller général qui apporta le salut du président du Conseil général Jean-Pierre Bonte.

Les congressistes se rendirent au cortège derrière les drapeaux jusqu'au monument aux morts pour un dépôt de gerbes.

VIENNE

Le congrès du comité ANACR de la Vienne a eu lieu le samedi 3 octobre 1998 à Bourses, sous la présidence de Robert Thomas, co-président du comité local, qui excusa le président-délégué, Pierre Quintard, hospitalisé puis passa la parole à Pierre Charles, pour la lecture de la première partie du rapport moral préparé par Pierre Quintard, par Robert Decarpentrie. Ce rapport, précis et complet, évoqua le combat des adhérents de l'ANACR, soulignant les points faibles sur lesquels le comité aura à se pencher. L'assemblée décida, sur proposition de Louis Husse, de l'éditer.

Le rapport d'activité présenté par Jacqueline Riffaud mit l'accent sur des faiblesses, notamment en ce qui concerne le Concours de la Résistance, qui ne compte qu'un nombre trop restreint de candidats dans la Vienne, et l'action en direction des "Amis". Il devient urgent de porter les efforts sur ces deux points: en incitant les chefs d'établissements et les professeurs d'histoire à faire participer les élèves au concours, et en incitant chaque camarade à entraîner les plus jeunes à rejoindre les "Amis". Louis Guichard intervint dans le même sens. Les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité, ainsi que le rapport financier présenté par Robert Decarpentrie, trésorier du comité. Une motion mise aux voix fut également approuvée à l'unanimité.

Jean Grazon, délégué national, évoqua le caractère pluraliste de l'ANACR, la défense des droits, des Résistants, la transmission de la mémoire, la "Journée Nationale de la Résistance" le 27 mai et le rôle des "Amis de la Résistance (ANACR)".

Il appartenait à M. André Naturel, directeur de l'Office des A.C. et V.G., représentant M. le Préfet de la Vienne, de clore les travaux; ce qu'il fit, en tentant -après avoir salué l'assemblée- d'expliquer la position du Secrétariat d'Etat selon laquelle il n'y aurait pas de forclusion, même de fait, et en disant qu'une "journée de la Résistance" serait superflue puisque existant déjà, le dernier dimanche d'avril étant Journée de la Résistance et de la Déportation. Enfin, en ce qui concerne la "mémoire", il évoqua l'existence d'une cassette destinée aux jeunes.

Suite à cette intervention, la séance fut levée et les congressistes se rendirent au monument aux morts pour le dépôt de gerbes. Un vin d'honneur, offert par la Municipalité, fut suivi d'un repas amical.

Plusieurs présidents des associations amies et personnalités ont assisté ce congrès où l'on pouvait noter la présence de M. le Maire de Bourses, qui prononça quelques mots d'accueil, et celles de M. Decaudin, député de la Vienne, de Philippe Charpentier, Conseiller Régional, de M. Jean-Claude Cubaud, Conseiller Général, des présidents départementaux de la FNACA, de l'UFAC, de l'ARAC, ainsi que du représentant de la FNDIRP.

GARD

Le congrès départemental de l'ANACR du Gard s'est réuni le 24 septembre dernier, et a adopté la motion suivante: "Constatant les carences de la connaissance de la Résistance en France de 1940 à 1945 et la disparition d'ici la fin du siècle d'un grand nombre de témoins, afin de pérenniser dans la mémoire collective son rôle éminent dans le combat contre le nazisme, ses idéaux qui sont toujours d'actualité, [le congrès départemental] demande la création d'une journée nationale de la Résistance qui pourrait se situer le 27 mai, date anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance (CNR) en 1943 présidé par Jean Moulin, délégué du général de Gaulle. Journée du souvenir, mais aussi pour faire connaître par tous les moyens possibles, ce qu'elle fut et ce qu'elle représente de nos jours".

LOZÈRE

Saint-Michel-de-Dèze fait partie des "villages martyrs". Lieu de combats meurtriers entre Résistants et troupes d'occupation, il fut incendié en juin 1944 à titre de représailles. Chaque année a lieu une cérémonie du souvenir en hommage aux victimes.

1998 n'a pas dérogé à cette émouvante tradition qui associe anciens résistants et combattants ainsi que personnalités civiles et militaires du Haut-Gard et de la Basse-Lozère. Madame Martin, maire de Saint-Michel, M. Richard Samétier, président des "Guérilleros de la Vallée Longue Lozérienne", M. Ranc-Viala, de l'ANACR et secrétaire de l'ULAC du Canton Grand-Combien, évoquèrent la mémoire des patriotes tombés là et notamment la mémoire du jeune maquisard Jean Malinowski, blessé au combat puis lâchement abattu.

Puis, le "Chant des Partisans" et la "Marseillaise" retentirent pendant que s'incinèrent les drapeaux.

VAR

Le comité du Var de l'ANACR a tenu son congrès à Lorgues, samedi 27 juin 1998, sous la présidence de M. Barthélémy Mariani, Conseiller général, Maire de Lorgues, et en présence de Mme Morette, directrice de l'Office du Combattant de Toulon, représentant M. le Préfet du Var, de Roland Clotfi, maire d'Aups, de Raymond Pellicuer, maire de Clavières, d'Armand Conan, ancien maire de Carqueiranne, de M. le docteur German, ancien député-maire de Flayosc, président des MUR et des maquis du Var, président d'honneur de l'ANACR du Var, de M.M. Valide, adjoint au Maire de Draguignan, représentant le Conseiller général-maire Christian Martin, Alexandre Zurletti, vice-président de l'UDAC du Var, représentant le président Vaulin, de nombreux délégués de comités locaux de l'ANACR, d'Amis de la Résistance et de membres d'associations patriotiques. Notre regretté camarade Antoine Lai représentait le Bureau National.

Dans son rapport moral, Georges Tilman, président-délégué départemental, évoqua les péripéties -qui ont souvent indigné les Résistants- et les enseignements du procès Papon. Il s'est aussi attaché à souligner l'importance que le comité départemental de l'ANACR accorde aux "Amis de la Résistance (ANACR)", rappelant les termes d'une lettre écrite il y a plus de dix ans aux futurs "Amis": "Nous savons aussi que la bête immonde n'est pas morte, la bête des massacres, des camps de concentration et des chambres à gaz..., la bête à figure humaine. La grande honte du vingtième siècle. Pour la combattre et rappeler les valeurs de la Résistance, nous savons que nos "amis" nous remplaceront au pied des monuments, dans les grands moments de l'Histoire, dans la protection et l'information des générations à venir. C'est du travail que nous leur proposons et d'abord, un travail de rassemblement".

Concrétisant cette volonté et le travail accompli, le congrès a élu un "Ami", René Nesle, vice-président-délégué associé, et d'autres "Amis" à la direction départementale.

Après avoir en prologue entendu la lecture d'une lettre de Charles Galfre, évoquant le "combat toujours recommencé" contre "la bête que nous avons affrontée [et qui a] le pouvoir de changer de peau", le congrès écouta en conclusion celle d'un poème de Julie Annoi, "Amie de la Résistance (ANACR)", 1er prix en 1997 en mémoires individuels-collèges au Concours de la Résistance et de la Déportation, sur les "Femmes dans la Résistance", et 1er prix cette année pour les lycées, sur les "Etrangers" dans la Résistance.

LOT

Le comité départemental du Lot a tenu son congrès annuel à Souillac le 20 septembre dernier sous la présidence de Jean Thouvenin, vice-président national.

Après les allocutions de bienvenue du président cantonal A. Delpyroux, et de M. Chastagnol, maire de Souillac, le secrétaire général départemental, Guy Flaujac fit état des difficultés dans le traitement des dossiers de demande de CVR, insistant sur l'attitude des gouvernements successifs qui donne l'impression que le caractère spécifique de la Résistance est méconnu par les Pouvoirs Publics (...). Les résistants sont toujours en butte à une législation intransigeante, imprécise et d'une lenteur exaspérante, souligna le rapporteur qui demanda pourquoi, à l'instar de ce qui se fait pour les anciens d'AFN, un barème n'est pas institué permettant d'attribuer la CVR, et pourquoi de multiples bonifications, par exemple, ne sont pas applicables aux résistants?

Le président Henry Thiamier traita ensuite des problèmes actuels, telle la renaissance du nazisme, et souhaita l'intensification de l'action dans le domaine de la Mémoire. Le trésorier général fit son rapport financier dont il reçut quitus.

Puis Jean Thouvenin développa longuement les orientations et le sens du combat de l'ANACR.

Au cours d'une suspension de séance, le Comité directeur et le Bureau sortants furent reconduits à l'unanimité.

La séance reprit, accueillant les personnalités, Mme Conca, directrice du Cabinet du Préfet, Melle Scorbac, directrice de l'ODACVG, les colonels Signac et Schwartz, les conseillers régionaux.

Après une nouvelle allocution de Jean Thouvenin et de la représentante du Préfet, un cortège se forma pour se rendre au monument aux morts où le délégué militaire procéda à une remise de décorations.

NORD

Le congrès départemental de l'ANACR-59 s'est tenu le 18 octobre dernier à Somain, sous la présidence de M. Jean-Claude Quennesson, maire de la ville. La séance fut, en l'absence pour maladie du président départemental Charles Picalausa, ouverte par Pierre Charret, co-président du comité du Nord, qu'entouraient Michel Defrance, secrétaire général du comité du Nord, membre du Bureau national, Jeanne Colette, membre du Conseil national, Florent Herbaut, membre du Bureau départemental, Yvonne Abbas, présidente du comité de Lille-La-Madeleine, Marcel Bavay, membre du Bureau départemental, Guy Beziade, secrétaire général, adjoint du comité du Nord, Monique Verhaegen, trésorière départementale. Parmi les personnalités présentes, on notait Mme Liliane Dullion, directrice de l'Office départemental des A.C., M. Georges Hage, Député, vice-président de l'Assemblée Nationale, M. Jean-Jacques Candelier, maire de Bruille-Les-Marchiennes, conseiller général, Mme Josiane Sion, présidente du comité du Nord de l'UFF-Femmes Solidaires, M. Roger Vanovermeir, vice-président national de la FNDIRP, M. Robert Debergh, président départemental de l'ARAC, Marcel Roger, du Bureau départemental du Pas-de-Calais de l'ANACR et Emile Wasny, président de l'association "Polonia Restituta". S'étaient fait excuser: M. Bernard Derosier, Député, président du Conseil Général du Nord, et M. Fabien Thieme, vice-président du Conseil Général, Conseiller Régional.

Après que Pierre Charret ait souligné l'importance du Concours National de la Résistance et la nécessité de le préserver, et que quibus ait été donné à la trésorerie pour son excellence, Michel Defrance présenta le rapport moral, rappelant que le peuple de France, dans sa diversité, défendait toujours les valeurs républicaines, donc la souveraineté nationale.

Aujourd'hui, précisait-il, les "Amis de la Résistance" - présents notamment avec une forte délégation du comité de Lille conduite par sa secrétaire, Jocelyn Peron - viennent à nous parce qu'approuvent nos orientations et nos actions, en partant du principe que le meilleur moyen de connaître la Résistance n'est pas être hors de l'ANACR, mais dedans. Leur activité ? Connaître la Résistance, en transmettre la connaissance, en se rappelant que la victoire de 1945 ne pouvait être le fait d'un seul mouvement, d'une seule famille de pensée. Tout mouvement eut son histoire, mais n'y eut qu'une seule victoire: celle de tous.

Puis Marcel Bavay intervint sur la défense des droits, demandant que le Gouvernement de la République dépose le projet de loi mettant fin aux injustices et iniquités dont sont victimes des résistants. Abordant les questions d'organisation, Guy Beziade insista sur la nécessité de profiter des remises de carte 1999 pour rassembler les anciens résistants et leurs familles, leurs amis, au cours d'une manifestation où la mémoire de la Résistance devient la pièce maîtresse, pour les "Amis de la Résistance", seuls capables d'assurer la pérennité des idéaux de la Résistance: tolérance et solidarité en étant les valeurs essentielles.

Il y eut aussi des moments d'émotion quand fut évoquée la mémoire de la Résistance avec Mme Alfréda Largiller-Bridoux, sœur de Jules Bridoux, tué par la police de Vichy, et d'André Bridoux, fusillé à Rouen, Mme Desfontaines, de Somain, dont le mari, lieutenant FFI combattant de la Résistance, vient de disparaître, M. Edouard Caron, conservateur du Musée de Denain et Mme Hardy, historienne. Florent Herbaut rendit hommage aux jeunes résistants Eusebio Ferrari, René Denys, Pawlowski, les frères Martel, les frères Bridoux, rappelant le sacrifice de leurs vingt ans pour la France. Jeanne Colette devait rappeler, à l'occasion du 101^e anniversaire de la naissance de Martha Desrumaux, la vie militante de cette jeune ouvrière du textile, déportée à Ravensbrück, et plus tard fondatrice de l'ANACR dans le Nord.

Le congrès devait ensuite élire sa nouvelle direction, avec notamment pour président: Charles Picalausa, pour co-présidents: Pierre Charret (Connaissance de la Résistance-Concours) et Docteur Maurice Pommier, pour secrétaire général: Michel Defrance, pour secrétaire général adjoint: Guy Beziade, pour responsable à la "Connaissance de la Résistance": Jeanne Colette, pour trésorière départementale associée: Monique Verhaegen ("Amie de la Résistance"), pour trésorier départemental adjoint: Florent Herbaut.

Puis les délégués et "Amis" se rendirent au monument aux morts pour le dépôt des gerbes de la Municipalité, de l'ANACR du Nord, du comité de Lille et des "Amis de la Résistance". A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur fut offert par le maire de Somain, puis eut lieu le repas fraternel.

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

André DEWAVRIN ("Passy")

Membre du Comité d'Honneur National de l'ANACR, André Dewavrin, le "colonel Passy" de la France Libre n'est plus. Né en 1911, Polytechnicien, professeur à Saint-Cyr, capitaine du Génie, il avait participé à la campagne de Norvège en 1940 avant de rejoindre à Londres dès juillet 1940, le général de Gaulle qui lui confia la mission de mettre en place le service de renseignements de la France Libre. Ce sera le Bureau Central de Renseignements et d'Action (BCRA). En mai 1943, il est fait Compagnon de la Libération et à la grade de lieutenant-colonel. Il suivra le général de Gaulle à Alger, où le BCRA se fonde dans la Direction Générale des Services Spéciaux (DGSS) dirigée par Jacques Soustelle. Parachuté en Bretagne en 1944, il participe avec les FFI à la libération de Polmpop par l'armée américaine. Directeur général des Services Secrets de la France libérée ("Direction Générale des Etudes et Recherches" - DGER), "Passy" restera à leur tête jusqu'au départ du pouvoir du général de Gaulle en 1946. Il était Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

Madame MAX-HYMANS

Membre du Comité d'Honneur national de l'ANACR, elle avait participé à tous les combats de son mari. Elle était Officier de l'Ordre National du Mérite.

Marcelle JOURDAN, Stéphane MASSIANI, Marie-Louise FAURE (Var)

Décédée à l'âge de 84 ans, Marcelle Jourdan, chef de gare à Clavières durant la guerre, fit partie des FFI-FTF de Clavières depuis décembre 1943, assurant la liaison avec les maquis et son ravitaillement, transportant armes et pils, contribuant à détourner ou saboter les trains de munitions allemands et abritant dans sa maison des rendez-vous de responsables de la Résistance. Doyen de la Compagnie des Notaires du Var, Stéphane Massiani était lieutenant-colonel de réserve, Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre du Mérite National, Croix de Guerre 1945, Médaille de la Résistance. Marie-Louise Faure s'est éteinte à 89 ans. Agent de liaison d'Yves Farge, elle avait été déportée à Ravensbrück. Elle était présidente d'honneur du comité départemental du Var de l'ANACR depuis sa fondation. L'ANACR du Var a déploré aussi la disparition de René TASSY et de Louis DURAND.

Pédro SUAREZ, René Le GARREC, Charles GUILLE-

MOT, Louis-Noël Le GALLIC, Jean GILBERT, Yannick PERRON, Albert BOTERF (Morbihan)

Né en Espagne le 1er juillet 1917, Pedro Suarez participa au combat pour défendre la République Espagnole. Réfugié en France, il s'engagea dans la Résistance à l'occupant et à ses valets dans les rangs du 3ème bataillon FTFP du commandant Chalmé. Son combat pour la justice et la liberté se poursuivit sur le front de l'arrière aux côtés du commandant Icare. Décédé à l'âge de 73 ans, René Le Garrec s'engagea dans la Résistance le 1er janvier 1944; il n'avait pas encore 19 ans. Il participa à de nombreuses actions contre l'occupant au sein du 11ème bataillon FFI, et combattit sur le front de Lorient. Engagé pour la durée de la guerre, il participa à l'occupation en Allemagne jusqu'en mars 1946. Il était titulaire de la Croix du Combattant avec barrette "engagé volontaire-Libération".

Charles Guillemot, décédé le 3 juillet 1998 à l'âge de 80 ans, s'engagea en avançant l'appel en 1937. Embarqué à Bordeaux pour le Maroc jusqu'à sa démobilisation le 17 septembre 1940, il rentre dans ses foyers. En 1944, il rejoint le maquis au 10ème bataillon, avec lequel il participa à des parachutages, transports d'armes et accorages avec l'occupant. En octobre 1944, il est affecté à l'artillerie de la 19ème DI sur le front de Lorient où il resta jusqu'à la fin de la guerre en mai 1945. Louis-Noël Le Gallic ("Maxime") était entré dans la Résistance durant l'hiver 1942-1943 au 1er groupe FTP de Plumeau. Ayant échappé à la rafle de Plumeau, il "prit" le maquis. Avec son groupe, "Maxime" participa à des actes de sabotage, à l'attaque de SIIVAC, à l'incendie de wagons chargés de paille et de denrées destinées à l'armée allemande (gare de Saint-Nicolas), puis ce sera le front de la poche de Lorient... jusqu'à la capitulation ennemie. Louis Le Gallic était titulaire des cartes de réfractaire, du combattant guerre 39/45, de la CVR.

Jean Gilbert participa aux actions de la résistance avec le 8ème bataillon FFI. Fin août 1944, il rejoignit le front de la Vienne. Engagé pour la durée de la guerre, c'est au 2ème bataillon du 416 RI qu'il combattit sur les fronts de Lorient et Saint-Nazaire. Après la capitulation allemande, ce sera l'occupation en Allemagne avec le 4ème régiment.

Professeur d'histoire au collège Charles-de-Gaulle, Yannick Perron était profondément attaché aux valeurs de la Résistance. Adjoint au maire de Ploumou, adhérent des "Amis de la Résistance (ANACR)", il suivait avec une grande attention l'activité de l'ANACR. Avec son frère Christian, professeur à Guéméné-sur-Scorff (adhérent des "Amis"), Yannick avait participé à l'édition du livre "Résistance et maquis en Centre-Bretagne", établi à partir des souvenirs de Joseph Ollivier. Disparu à 85 ans, Albert Boterf, ardent défenseur des idéaux de la Résistance, a contribué au rayonnement de l'ANACR depuis sa création. Marin-pêcheur à bord d'un thonier groisillon, il avait été mobilisé dans l'aéro-navale en 1939, et s'était retrouvé en Afrique du Nord après la défaite. C'est là qu'il rejoignit un groupe de Résistance pour participer activement à la libération du pays.

Jean MAURIN (Haute-Loire)

Agé de 87 ans, ex-enseignant, Jean Maurin fut l'un des fondateurs de l'ANACR en Haute-Loire, membre de la présidence départementale et du Conseil National. Après la dispersion des maquisards du Mont Mouchet en juin 1944, il avait regroupé en trois compagnies ceux de l'AS-MUR du secteur de Brioude, dans la zone 7 dont il était devenu le chef sous le pseudo de "Cobra". Dans son ouvrage "Résistance en Val d'Ailler", il a retracé son itinéraire résistant. Il était aussi vice-président du comité départemental du Concours scolaire de la Résistance et de la Déportation.

Léon CONTIE (Haute-Garonne)

Président d'Honneur du comité départemental de l'ANACR de Haute-Garonne, membre de son comité directeur depuis de longues années, le dr Léon Contie n'est plus. Jeune médecin au début de la guerre, délégué de l'idéal de liberté, il refusa l'ordre nazi: sa conduite exemplaire lui valut beaucoup plus tard la Légion d'Honneur.

Marcel BARBOT (Nièvre)

Ancien combattant volontaire de la Résistance, Marcel Barbot, décédé le 26 octobre dernier, fut maire de Nevers de 1945 à 1947 et député de la Nièvre de 1956 à 1958.

Norbert COUDERC, Fernand FOULQUIE (Aude)

Cheminot retraité, venu dans l'Aude pour raison professionnelle quelques années avant 1940, Norbert Couderc, décédé à 87 ans, avait été le dernier chauffeur du train vapeur de la ligne Carcassonne-Quillan. Dès ses débuts, il rentra dans la Résistance avec ses camarades cheminots du dépôt de Carcassonne et prit une part active au transport clandestin des tracts et des messages. Adhérent à l'ANACR, il en fut le trésorier départemental pendant de longues années.

Fernand Fouquie, ancien du maquis FTFP Jean-Robert de Salvezines, a disparu à l'âge de 73 ans. Après son séjour au maquis où il participa à de nombreux engagements, il s'engagea pour la durée de la guerre et fut incorporé au 1er Régiment de l'Aude qui devint par la suite le 816 R.I. Il fut blessé au combat le 16 mars 1945.

Charles De COCCOLA (Seine-Saint-Denis)

Vice-président départemental et président d'honneur du comité de Drancy, Charles de Coccola, né en Corse en 1908, devint médecin en 1936 et s'installa à Drancy. Démobilisé en 1940, il participa à la constitution du "Front National" à Drancy. Par son activité et ses contacts, il sera le lien entre les mouvements de Résistance locaux, mettant son cabinet médical à la disposition des réunions clandestines du FN et de l'OCM, apportant ses secours aux résistants et aux parachutistes alliés blessés. Les plus gravement atteints seront dirigés, grâce à la complicité d'un ami chirurgien, sur l'hôpital Franco-Musulman (Avenche). Et, par des artifices médicaux, il parvint à soustraire de nombreux jeunes au STO. Le 16 août 1944, Charles de Coccola participa à la libération du camp de Drancy et, le 27 août 1944, également aux côtés de la Cie FFI et des chars de la 2e DB, aux combats de Blanc-Mesnil. Il fut membre du Comité Local de Libération. Charles de Coccola était Chevalier de l'Ordre National du Mérite, médaille de la Résistance, de Combattant Volontaire de la Résistance, Croix du Combattant 1939/1945.

Léon THIRY, Jean MARAIS, Apo LAZARIDES, Louis

CRÉDA (Alpes-Maritimes)

Léon Thiry, résident des Alpes-Maritimes, combattant du Front des Alpes, titulaire de la Médaille militaire et de la Croix du Combattant, était trésorier du comité de Vallauris.

Jean Marais fut un grand artiste, un acteur reconnu, un peintre talentueux, c'était un "Ami de la Résistance (ANACR)" du comité de Vallauris-Golfe Juan, qui témoigna ainsi de la pérennité de son attachement aux valeurs de la Résistance. Valeurs pour la défense desquelles, après avoir cherché à rejoindre la Résistance parisienne, il s'engagea dans la 2e DB à la Libération; blessé au combat, il fut cité pour son courage. Ancien champion cycliste, Apo Lazarides fut actif dans la Résistance cannoise et un membre du comité ANACR de Cannes.

Résistant de Savoie, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre et CVR, Louis Créda était secrétaire du comité ANACR de Cannes.

L'ANACR des Alpes-Maritimes déplore aussi la disparition de "Gino" BERTOLUCCI, de Fernand MAILLARD, d'André PIN, tous trois ayant commencé leur combat antifasciste dans les Brigades Internationales en Espagne, de Jean ALLIANA, Maria LAUGIER, Jacques FAIVRE et Pierre MULLER.

Gabriel DELAUNAY, Pierre DUMAS, Juliette GATEAU,

Victor BAUDRY (Gironde)

Né en 1907 dans une famille très pauvre, Gabriel Delaunay devient instituteur avant de préparer tout en enseignant, la licence puis l'agrégation. Professeur au lycée de Bourges en 1937, il y milite au Parti Socialiste, et participe à l'aide à l'Espagne républicaine. En 1938, il est nommé au lycée Montaigne à Bordeaux. Lieutenant de réserve, il participe à la bataille des Ardennes, et est décoré de la Légion d'Honneur. Il retrouve son poste à Bordeaux, puis est nommé en 1942 au lycée de Mont-de-Marsan. Engagé dans la Résistance, il est arrêté. Relâché après un interrogatoire au Fort du Hâ, il poursuit ses activités clandestines. Obligé de quitter Bordeaux, il y reviendra le 6 juin 1944 pour préparer la libération de la ville où se met en place le comité départemental de libération de la Gironde, dont il devient président. Il sera le premier à contester la nomination de Maurice Papon comme préfet des Landes par le Commissaire de la République Gaston Cusin. Préfet de 1946 à 1957, directeur de la RTF de 1957-1958, Préfet de Gironde en 1958, Préfet d'Aquitaine de 1958 à 1972, il présida le Centre National des Lettres de 1973 à 1977. Gabriel Delaunay était Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Pierre Dumas, mobilisé le 1er septembre 1939, fut fait prisonnier le 10 juin 1940 dans le secteur de Bar-le-Duc. Interné au camp de Cravant, il s'évade en août 1942, rejoint son domicile et participe à des coups de main clandestins. Formant un groupe de Résistance, il rejoint la Brigade Demorny, avec laquelle il participe à la libération de Libourne, aux combats autour de la poche de la Rochelle, et à la campagne d'Allemagne. Juliette Gateau est décédée à l'âge de 98 ans. Adjointe de son mari (mort en déportation), elle organisa des réceptions d'armes et de vols d'avions Lyander de la R.A.F. convoyant des agents de renseignements britanniques et des résistants français. Arrêtée le 19 février 1944, elle fut déportée à Ravensbrück. Juliette Gateau était Commandeur de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945 et de la Médaille de la Résistance.

Victor Baudry, vice-président du comité de Castillon de l'ANACR, décédé à l'âge de 83 ans, lieutenant des FTFP, était titulaire de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre 1939-1945 et de la Médaille de la Résistance. L'ANACR de Gironde déplore aussi la disparition de Charles GANDON.

Albert VALLAT (Vaucluse)

Né en 1924, Albert Vallat fit partie du groupe Jean (groupe de Chavériaire Vital et participa à de nombreuses actions: destruction de pylônes, sabotages, distribution de tracts, coups de main). Lors de la libération d'Orange, il accueillit au Pont-Neuf le premier char américain qui pénétra dans la ville. Il était titulaire de la Croix du Combattant et CVR.

Georges TOULZA (Lot-et-Garonne)

Né en 1911, Georges Toulza entra à 15 ans à la Compagnie des Chemins de fer. Au service militaire, il contracta une maladie invalidante (à 50 puis 100 + 2%), il travailla à l'usine de Fumel. L'un des premiers à donner en 1941 son adhésion à René Filhol, chef départemental du Front National, il devient FTFP en 1943 sous les ordres de Cabanes, ex-capitaine Lakanal. Il fut membre du comité du Lot-et-Garonne de l'ANACR et de son comité d'honneur départemental et dirigeant départemental de l'ARAC. Entre 1950 et 1983, il fut secrétaire-adjoint, puis secrétaire général de l'UDAC. Pendant 20 ans, il fut juge-assesseur pensionné militaire - soit suppléant, soit titulaire - au Tribunal de Pensions du Lot-et-Garonne, administrateur de l'Office Départemental, et son vice-président de 1975 à 1993. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur.

Léon VIOLLAZ, Charles MEYRIER, Hubert QUINTINI, Fernand PERROLAZ, Charles GUILLET (Haute-Savoie)

Décédé à l'âge de 96 ans, Léon Violaz fut pêcheur, batelier et pilote sur le lac Léman. Mobilisé en 1939, il poursuivit épisodiquement son activité de batelier que la situation a ralentie. Puis, c'est la Résistance. Avec l'aide de quelques camarades et de son frère Philippe, ils accueillirent les premiers réfractaires au STO en février 1943. Il participa au transport de réfugiés de la frontière franco-suisse, au passage par le lac de Juits et de résistants pourchassés par Vichy et la Gestapo. Avec la compagnie FTFP, il participa à la libération d'Évian. Né en 1925 à Març-en-Baroeul, Charles Meyrier vécut toute sa vie en Chablais. C'est là qu'il entra en Résistance. Travaillant à la fabrique de jouets d'Entremont, il échappa de peu à l'arrestation par les Allemands. Il s'engagea alors dans la compagnie 93-21 et participa aux combats de Saint-Gingolph, à la libération d'Évian, de Thonon. Il partit ensuite à Maurienne, en Tarentaise, puis en Alsace. Membre de l'ANACR depuis les débuts, il en fut le porte-drapeau et depuis 28 ans le trésorier du comité de Thonon.

Fernand Perrolaz, vice-président du comité de l'ANACR du Bas-Chablais, membre du bureau départemental et porte-drapeau, fut d'abord réfractaire au STO. Résistant actif, il conduisit le Dr Drogou auprès des blessés du secteur. Transportant du lait de Loisin à Veigy, il dissimulait des clandestins dans sa camionnette jusqu'à la frontière suisse. Il participa à la libération de Machilly. Récemment disparu, Hubert Quintini fut le trésorier, dès sa création en 1963, de la "Fondation du Souvenir des Enseignants Victimes du Nazisme" qui prit la suite du "Comité du Souvenir", lié à l'ANACR et au SNI qui s'assignait pour mission de perpétuer le souvenir des 11 enseignants et normaliens de Haute-Savoie tombés pour la libération de la France.

Charles Guillet, né en 1921, ouvrier imprimeur à La Roche, participa très tôt à l'édition et la distribution de tracts clandestins. Recherché par les forces de police, il est désigné alors par l'EN/FTFP pour rejoindre la Savoie où il assurera la fonction de commandant de compagnie et de commandant de sous-secteur FTFP. A sa démobilisation, il est homologué capitaine.

L'ANACR de Haute-Savoie déplore aussi la disparition de Roger BOCCQUET, ami du comité de Sallanches, de Jean MEVEGAND et Gaston MAUREL, du comité de Saint-Julien-en-Genevois, d'Adolphe KOUTCHOUK, d'Annoey, de Raoul THORENS, du Bas-Chablais, de Dédé GOY et Dédé BETEMPS du comité d'Annemasse.

Lucien FEUILLATRE (Loiret)

Né en 1910, mobilisé en 1939 au 30e RA, Lucien Feuillat fut prisonnier de guerre au Stalag 9A. Evadé en 1944, il rejoignit le maquis en Corrèze, et fit partie des réseaux Sussex (réseau de renseignements américain). Maire d'Ingre (Loiret) après la Libération, il sera président du comité orléanais de l'ANACR puis, ayant œuvré pour la création d'un comité départemental, il en devendra le premier président, et, 1993, le président honoraire.

Denis ALONSO (Aveyron)

Espagnol républicain, René Alonso avait dans la clandestinité rejoint la "Résistance française [et] pris part à plusieurs opérations dangereuses contre l'ennemi".

André MENJOZ, Prosper OLIVE (Bouches-du-Rhône)

Coiffeur à Cézabaz (Puy-de-Dôme), André Menjoz, réfractaire au STO le 23 mars 1943, rejoignit Moutiers, Gréy-sur-Isère (Savoie) puis Bourg-en-Bresse. Entré en contact avec le réseau après avoir Paul Baillet, ("Poney"), Guy Rousseau ("Caird") et Jean Trenchant ("Alouf"), il participa avec eux à de nombreuses distributions de tracts et journaux de la Résistance. En contact avec une postière, Renée Picard, il transmet à Paul Baillet les noms de résistants figurant sur les messages envoyés à la Milice. Au début de 1944 et surtout à partir de mai, date de la création de la 5e Cie FFI des maquis de l'Ain, il donne refuge à des camarades des FUJ recherchés. Arrêté le 10 juin 1944 par la Milice, à la suite d'une dénonciation, il sera remis aux Allemands et bientôt transféré au Fort Montluis à Lyon. Le 20 août, lors d'un transfert pour interrogatoire, il s'évade. Caché pendant 48 heures à Vénissieux, il regagne l'Ain et réintègre la 5e Cie FFI avec laquelle il participe aux combats de La Valbonne 30 et 31 août et de Mexémieux le 1er septembre 1944. Il était médaillé militaire.

Ancien de l'expédition de Narvik, Prosper Olive, disparu à l'âge de 83 ans, prit part à la libération du Secteur de Saint-Marcel. Président du comité ANACR de Saint-Marcel, il était médaillé de la Résistance et CVR.

Maurice RIBETTE (Hérault)

L'ANACR de l'Hérault déplore la disparition à l'âge de 82 ans de Maurice Ribette, membre du Comité de Marseillan.

Denis LATHIERE (Val-de-Marne)

Mécanicien dans l'aviation, Daniel Lathière ("Dany", dans la clandestinité) - né en 1921 - rejoignit le groupe d'Yvonne dans le Morvan en 1942 au sein des FTFP. "Monté" à Paris en 1944, il est versé dans le groupe de la garde commandée par le sous-lieutenant André Prenant, et participe à l'insurrection parisienne en août 1944; puis il s'engagea dans le 1er régiment de Paris. Affecté au GRR (Groupe de Reconnaissance Régimentaire, nouvelle appellation du groupe de la garde) avec le grade de sergent-chef, il se distingua dans cette formation - qui devendra la Brigade Fabien, puis la 151e - dans le Nord du Bassin Parisien, en Lorraine et en Alsace. Puis il finira la guerre dans l'aviation. Daniel Lathière était membre du Comité départemental de l'ANACR du Val de Marne.

JEAN MOULIN, AGENT AMÉRICAIN ?

La vie et l'œuvre de Jean Moulin ont fait, depuis plusieurs décennies, l'objet d'une abondante littérature. Récits, biographies, témoignages ne sont pas toujours de la même veine, et il importe de séparer le bon grain de l'ivraie.

On pouvait imaginer que la proximité du centième anniversaire de la naissance de Jean Moulin serait l'occasion de publications nouvelles susceptibles d'apporter des éléments inédits à la réflexion contemporaine. C'est plutôt un travail de manipulation que nous livre un certain Jacques Baynac dans un ouvrage intitulé *"Les Secrets de l'affaire Jean Moulin"*.

Il est vrai que le personnage, bien que prétendant s'en être éloigné aujourd'hui, a été un compagnon de route des négationnistes et que ses références sont surtout des documents d'archives que lui a laissés Henri Frenay, dont on sait l'hostilité viscérale qu'il nourrissait à l'endroit de Jean Moulin. Il ne faut pas, dès lors, s'étonner si cet exercice dit historique n'est en réalité qu'un mauvais roman feuilleton.

Comment donc Jacques Baynac entend-il percer les secrets qui, selon lui, entourent la personnalité de Jean Moulin? En inventant de toutes pièces une rocambolesque histoire dérisoire dans laquelle Jean Moulin cesse d'être un espion soviétique pour devenir une sorte d'honorable correspondant des services américains.

Et pourquoi ce changement dans l'attitude de Jean Moulin? Parce que, au printemps de 1943, Jean Moulin, persuadé que le général de Gaulle allait être lâché par les Alliés anglo-saxons qui lui préféraient Giraud, aurait, pour sauver la Résistance intérieure recherchée le contact avec les Américains.

Méconnaissance de l'histoire

Il y a chez Jacques Baynac une méconnaissance de l'histoire de la Résistance si criante qu'on peut se demander comment il ose se dire historien.

Quelle est la situation de la Résistance en France au printemps de 1943? Au cours des années 1941 et 1942, en dépit des obstacles qu'il va rencontrer, notamment chez les dirigeants des mouvements de la zone Sud, et après deux voyages à Londres où il est devenu l'envoyé de de Gaulle pour la France entière, Jean Moulin, qui n'a jamais douté un seul instant de de Gaulle, va achever l'œuvre qu'il était chargé d'accomplir, la création du Conseil National de la Résistance. C'est à Paris, le 27 mai 1943.

Or, quelle est la déclaration faite au cours de cette première réunion du CNR? Le Conseil entend que ce gouvernement (celui de la France en exil) soit confié au général de Gaulle, qui fut l'âme de la Résistance aux jours sombres et qui n'a cessé depuis le 18 juin 1940 de préparer, en pleine lucidité et en pleine indépendance, la renaissance de la patrie détruite comme des libertés républicaines déchirées.

En réalisant l'unité de toutes les forces de la Résistance, le CNR va donner une dimension nationale au combat libérateur et apporter en même temps à de Gaulle la légitimité qui lui contestaient les Anglo-Saxons. Il n'y aura pas de gouvernement bicephale. Conformément à la tradition républicaine, le général Giraud sera subordonné au pouvoir politique.

Bien qu'ayant toujours été très accueillant pour la prose des pétainistes bon teint, genre Henri Amoureux, *"le Figaro"*, ces jours derniers, s'est distingué en ouvrant ses colonnes à Raymond Offroy, qui fut ambassadeur puis député, et qui en 1943 est un témoin privilégié puisqu'il est, à Alger, l'adjoint du général Catroux, second du général de Gaulle. Raymond Offroy raconte comment il s'était rendu à Londres à la demande du général Catroux pour y rencontrer le général de Gaulle, avec mission

d'expliquer au chef de la France Libre que Giraud acceptait la constitution d'un gouvernement bicephale, dont les deux présidents seraient dotés de pouvoirs égaux. On était au mois d'avril 1943.

De Gaulle différa sa réponse jusqu'au mois de mai. Il n'avait plus de motif, alors, de retarder son voyage à Alger, puisqu'il venait de recevoir le télégramme de Jean Moulin lui annonçant la création du CNR. La perspective d'un gouvernement à deux têtes était écartée, le CNR avait, sans hésiter, pris position pour de Gaulle seul.

Dans ses *"Mémoires de guerre"*, le général de Gaulle écrit, à la suite de la création du Conseil National de la Résistance, que "la voix de la France écrasée, mais grondante et assurée, couvrait soudain le chuchotement des intrigues et les palabres de combinaisons. J'en fus à l'instant même plus fort, tandis que Washington et Londres mesuraient sans plaisir, mais non sans lucidité, la portée de l'événement". Le 3 juin 1943 est formé le Comité Français de la Libération nationale.

Un roman policier

Alors qu'il avait uni la Résistance et apporté à de Gaulle un appui décisif, Jean Moulin, qui est le seul Commissaire du Gouvernement en exil à exercer ses fonctions dans la France occupée, aurait été pris d'un doute sur l'avenir de de Gaulle. Une telle insinuation est ridicule mais ce n'est pas gratuit.

Pour expliquer la conversion de Jean Moulin, Jacques Baynac introduit dans son roman policier un certain capitaine Brown, agent de l'OSS, ancêtre de la CIA, qui aurait été chargé de prendre l'attache de Jean Moulin. Une rencontre aurait même été fixée à Avignon le 19 juin 1943. Or, le 19 juin, le fameux Brown était à son domicile à Alger, et Jean Moulin ne s'est jamais rendu en Avignon à cette époque. On a retrouvé le rapport de Brown, qui d'ailleurs n'a jamais vu Moulin, mais qui relate l'état d'esprit des Français quant à la rivalité de Gaulle-Giraud. Pour l'envoyé des services américains, les Français à 90% s'accordent à reconnaître de Gaulle comme leur chef réel, exactement comme les Britanniques le font avec Churchill et les Américains avec Roosevelt (Renaud Girard in *"Le Figaro"* du 8 décembre 1998).

Que pouvait donc apporter à Jean Moulin un agent américain qui se révèle plutôt gaulliste? On voit la fragilité et le peu de sérieux du témoignage de Jacques Baynac.

Jean Moulin connaissait l'hostilité des Alliés anglo-saxons, notamment celle de Murphy, le représentant de Roosevelt à Alger. On sait que Jean Moulin avait eu une violente altercation avec Bénouville, auquel il reprochait d'avoir ouvert un bureau de liaison à Berne avec les services de renseignements américains dirigés par Allan Dulles. "Combat" avait reçu un premier subside des Américains, de l'ordre de dix millions de francs de l'époque, contre remise des informations qui auraient dû normalement être acheminées vers Londres. Au moment où la querelle de Gaulle-Giraud était à son paroxysme.

De même, Moulin connaissait l'existence des plans qu'avaient préparés les Américains pour l'administration des territoires métropolitains au fur et à mesure de leur libération, ce qui était une atteinte insupportable à la souveraineté de la France.

On ne voit pas pourquoi Jean Moulin, qui fit toujours preuve d'une grande perspicacité, aurait subitement perdu toutes ses facultés d'analyse. Mais on aurait, toutefois, tort de croire que l'irruption de ce mystérieux agent américain serait le fait du hasard. Tel n'est pas le cas.

L'agent américain est indisponible pour donner à Jacques Baynac un argument de poids pour la suite de son conte policier.

Le capitaine Brown est dans le colimateur de la Gestapo qui aurait eu vent de son parachutage et de sa rencontre programmée pour le 19 juin à Avignon avec un personnage important de la Résistance. Il suffit d'attendre et voici Jean Moulin repéré et filé. Et c'est lui qui se passera la corde au cou et conduira la Gestapo à la réunion de Caluire. Conséquence, Hardy n'est pas coupable de trahison et, du même coup, se trouvent exonérés de leur responsabilité Bénouville et Aubry, qui sachant cependant qu'Hardy avait été précédemment arrêté et ne pouvait à l'évidence qu'être tenu en laisse par les Allemands, décident de l'envoyer à la réunion de Caluire à laquelle il n'avait aucune raison valable d'assister.

Ce qu'il fallait démontrer...

Pour Jacques Baynac, Jean Moulin est donc à l'origine du drame de Caluire. C'est ce qu'il fallait démontrer. Or, aucun résistant n'a jamais douté de la culpabilité de Hardy, sauf Frenay et Bénouville, le premier le recueillant à Alger auprès de lui lorsqu'il était ministre des Prisonniers, le second, contre vents et marées, continuant à le considérer comme

innocent des charges retenues contre lui.

Jacques Baynac nous a prévenus. Il a abondamment utilisé la documentation que Frenay lui a laissée. Or, c'est bien le chef du mouvement "Combat" qui, dès le premier jour, a été hostile à Jean Moulin, et en fait à travers lui à de Gaulle, sous l'autorité duquel il refusait de se placer. C'est Frenay qui, le premier, est à l'origine d'une campagne calomnieuse contre Jean Moulin et ses collaborateurs les plus proches. Et c'est en élargissant les propos de Frenay qu'un journaliste de caniveau a tenté de faire apparaître Jean Moulin comme un agent soviétique. Le soufflé n'ayant pas pris, c'est à un autre aspect de l'action de Jean Moulin que Jacques Baynac nous convie.

Toute la Résistance visée

En fait, avec Jean Moulin, c'est toute la Résistance qui est visée. Nous sommes à une époque où les négationnistes recourent à n'importe quels moyens pour déformer la réalité de l'histoire. Pas plus que les autres, Jacques Baynac ne parviendra à abuser les honnêtes gens. Jean Moulin a été le compagnon fidèle de de Gaulle, dès leur première rencontre en 1941 jusqu'à sa disparition en juin 1943.

Ceux qui s'emploient à salir le nom de Jean Moulin, à faire douter de la grandeur du rôle du chef de l'armée des ombres, auront depuis longtemps disparu de la mémoire de leurs contemporains, que le nom de Jean Moulin restera la référence incontournable pour tous ceux qui croient à la justice, à la liberté, au progrès dans une société solidaire.

Nous savons que, déjà, nombreux sont les comités de l'ANACR qui envisagent de donner un relief tout particulier à la figure grandiose de Jean Moulin, pour le centième anniversaire de sa naissance.

Nous n'avons jamais prétendu être les seuls dépositaires de la mémoire de Jean Moulin. Celle-ci appartient à toute la Résistance, et il faut souhaiter que l'union la plus large se réalise pour rendre l'hommage qui est dû à celui qui fut l'unificateur de la Résistance.

Un jour aurait une valeur symbolique. C'est le 27 mai. Rien ne serait plus normal que de coupler l'anniversaire de la naissance de Jean Moulin avec la création du Conseil National de la Résistance. André Malraux a dit, en parlant de Jean Moulin, que ce n'était pas lui qui avait fait des régiments, mais qu'il avait fait l'armée.

De résistances éparées, Jean Moulin, le 27 mai 1943, a fait la Résistance unie autour d'une même ambition: libérer la France et rendre la parole au peuple français.

Robert Chambeiron

Président de l'ANACR

Secrétaire général adjoint du CNR

AVEYRON : COLLOQUE A MILLAU

Les 8, 9, 10 octobre 1998 s'est tenu à Millau (Aveyron) un colloque sur le thème *"De la Libération de l'Aveyron à la libération de la France"*.

Deux jours de causeries et de débats, précédés d'une veillée avec Raymond Aubrac, deux jours animés par les universitaires Charles-Louis Foulon, Robert Mencherini, Hélène Chaubin, Jean-Marie Guillon, Eugène Martres, le professeur J. Maurin, les historiens locaux Font, Moizet, Marcy, Garcia, le colonel Sougris-Roland, des témoins des maquis Testas et Diet, et, en souvenir des femmes dans la Résistance, Laurette Latour. Bernard Bonnapous, ancien commandant Richard, en tira la conclusion.

Etude d'une période charnière où les acteurs locaux et les pouvoirs se mettant en place se sont trouvés confrontés avec les événements nationaux, où les faits militaires ont vu l'évolution des formations FFI vers une intégration plus ou moins nuancée dans les formations régulières.

Période de transition où une recherche d'équilibre se dessine avec des difficultés, des compromis, où, dans le retour de la démocratie, l'allégresse est suivie, dans l'opinion publique, de déceptions. Les mêmes phénomènes se retrouvent dans les

départements limitrophes qui, après s'être libérés eux-mêmes de l'occupant nazi, et avoir chassé le régime de Vichy, connurent les difficultés de remise en place économique avec des pouvoirs locaux mal assurés.

L'Aveyron se réveille d'un régime que le poids des conservatismes traditionnels avait favorisé, et que seule une minorité avait miné, par une résistance farouche, dont la longue liste des victimes porte témoignage.

Parmi les participants à ce colloque, une majorité des jeunes, lycées et collégiens, dont la participation aux débats fut pertinente. Avec l'obsédante question: que pouvaient penser des intervenants de l'attitude des jeunes d'aujourd'hui en de mêmes conditions? Question qui ne peut amener d'autre réponse que celle de dire que foi, passion, enthousiasme et espérance sont de toutes époques, et qu'en cela, nous, témoins d'un autre âge, ne pouvons douter que la jeunesse actuelle ne soit détentrice des mêmes valeurs.

La liberté est chose exigeante. Liberté et Résistance ne pouvaient se séparer. C'est ce qu'avaient saisi jadis bien des jeunes.

Si les jeunes d'aujourd'hui se trouvent dans une même alternative:

subir ou lutter, leur attachement à certaines valeurs déciderait alors de leur engagement.

Sylvain Diet

Président départemental de l'ANACR Aveyron

(1) Les actes du colloque imprimés au CDDP de l'Aveyron sont disponibles à la Maison du Combattant, 41 avenue de la République 12100 Millau, prix 80 F plus frais d'envoi.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 PARIS

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : (1) 44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS
France..... 35,00 F
Etranger..... 40,00 F
Abonnement de soutien..... 60,00 F
Le numéro..... 4,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais
Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 1 155 D 73
Imprimerie Multi Inco Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : (1) 40.03.96.60